

El presente anuncio en el sitio web de TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:245114-2011:TEXT:ES:HTML>

**CM-Yaundé: Rehabilitación de los conductos de transferencia hacia arriba y hacia abajo de la estación depuradora de aguas en Méfou, Yaundé (BEI)
2011/S 148-245114**

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°010/AOI/CAMWATER/DSCM/CPM/2011 POUR LA REHABILITATION DES CONDUITES DE TRANSERT AMONT ET AVAL DE LA STATION DE TRAITEMENT DE LA MEFOU A YAOUNDE

PAYS: REPUBLIQUE DU CAMEROUN

AGENCECAMEROUN WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER)

D'EXECUTION:

NOM REHABILITATION DES CONDUITES DE TRANSFERT AMONT ET AVAL DE LA STATION DE TRAITEMENT
DU DE LA MEFOU A YAOUNDE

PROJET:

FINANCEMENT: (AFD) AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (crédit AFD N° CCM 6011 01F) / (BEI) BANQUE EUROPEENE D'INVESTISSEMENT (contrat de financement N° 25418)

1. La République du Cameroun a reçu un crédit auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qu'il a rétrocédé à la société de patrimoine de Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER). L'Agence Française de Développement (AFD) a également accordé un prêt à CAMWATER. Ces deux crédits couvrent le coût de la remise en service de la station de traitement d'eau potable de la Méfou et de la station de reprise de Messa à Yaoundé. Camwater entend affecter une partie du montant de ces crédits aux paiements relatifs au marché du Lot unique N°3 réhabilitation des conduites de transfert amont et aval de la station de traitement de la Mefou à YAOUNDE CAMEROUN.
2. La Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux du Lot unique N°3 réhabilitation des conduites de transfert amont et aval de la station de traitement de la Mefou à YAOUNDE CAMEROUN.
3. **Objectifs et consistance générale des travaux:**
Les orientations définies dans le présent projet consistent essentiellement en la réhabilitation, le renforcement et la mise en service des canalisations existantes ou à créer. En raison de contraintes budgétaires et de mise en oeuvre, la réhabilitation a été généralement préférée, la pose de canalisations nouvelles se limitant en l'occurrence:
 - aux conduites de transfert Mefou-Messa au niveau de la sortie de la station de traitement simplement,
 - à la conduite de transfert vers le Réseau Bas,
 - à la ligne de refoulement entre la station de reprise de Messa et la bêche de Tsinga.Les autres canalisations de transfert, à savoir:
 - conduites entre le captage du barrage et la station de traitement de la Méfou,
 - conduites de refoulement entre la station de traitement de la Méfou et les réservoirs de stockage de Messa,
 - conduite de refoulement entre la station de reprise de Messa et les réservoirs de stockage de Mission,
 - conduite de refoulement entre la station de reprise de Messa et les réservoirs de stockage d'Attémengué,seront réhabilitées, les travaux y afférents pouvant comprendre tout ou partie des activités suivantes:
 - le démaillage avec les conduites de distribution,

- la réparation des fuites,
- le remplacement des tronçons de conduite dégradés,
- les passages sous fourreau,
- la réhabilitation des vidanges et ventouses,
- le curage / nettoyage des conduites,
- la conduite d'essais hydraulique de pression.

Les objectifs généraux des travaux, objet de l'appel d'offre relatif au lot 3, sont les suivantes:

- diagnostiquer précisément l'état des conduites et ouvrages,
- redonner aux conduites leurs caractéristiques mécaniques compatibles avec les sollicitations auxquelles elles sont soumises,
- rétablir / maintenir leur étanchéité,
- rétablir / maintenir leur hydraulicité,
- les protéger contre la corrosion et l'abrasion,
- leur redonner les conditions de potabilité et de la qualité organoleptique conforme à la réglementation en vigueur.

L'Entrepreneur devra par ailleurs assurer sous sa seule responsabilité tous les moyens et prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution des travaux. Il devra notamment assurer:

- l'établissement des autorisations préalables auprès des gestionnaires de différents réseaux susceptibles d'être rencontrés dans le sous-sol,
- les travaux préparatoires de repérage,
- les conditions particulières d'exécution des travaux et notamment les problèmes d'organisation du chantier liés aux dispositions relatives à la circulation, aux zones de stockage,
- l'information aux abonnés,
- l'installation complète de chantier,
- l'installation et la maintenance de la signalisation à soumettre à l'avis des services d'eau (CDE) et de la Circulation de la ville de Yaoundé,
- les aménagements routiers nécessaires à la conservation des flux de circulation,
- la gestion de l'accès à la zone de chantier et notamment les problèmes de stationnements de véhicules, à régler en relation avec les services de polices municipale ou gendarmerie selon le cas,
- les puits de travail par terrassements en terrain de toute nature, ouverture de chaussées, les épuisements des eaux de toute origine, permettant les accès aux matériels et personnels, ainsi que les manoeuvres nécessaires aux travaux de réhabilitation,
- les démolitions de maçonneries,
- les découpes et dépose de conduites et d'ouvrages nécessaires à l'accès aux travaux de réhabilitation,
- les évacuations des matériaux,
- la maintenance du service et le fonctionnement des conduites AEP existantes par des moyens appropriés: pompage, by-pass, mise en place de conduites provisoires aériennes, etc.,
- la réalisation de la (ou des) inspection(s) télévisée(s) et curage(s) des canalisations,
- les opérations de réhabilitations proprement dites: le contexte spécifique du présent projet a conduit à opter pour une réhabilitation des canalisations de transfert existantes plutôt qu'à la pose de nouvelles conduites, en raison de:
 - coudes ou pièces spéciales très rares et espacées,
 - contraintes extérieures fortes: terrain encombré, axe routier important, emprise de certains tronçons de conduite totalement occupée par des habitations, etc.

- les diverses manipulations et manoeuvres de vannes et appareillage (vidanges, ventouses, régulateurs, etc.) nécessaires aux travaux de réhabilitation, et en particulier au rinçage des conduites. Ceci, sous la responsabilité, et avec l'assistance exclusive de l'exploitant (CDE),
- la réfection des chaussées, trottoirs, accotements et dallages à l'identique, ainsi que leur entretien jusqu'à réception définitive,
- la repose/reconstitution des ouvrages déposés pour les accès, y compris la fourniture et la pose des pièces spéciales de raccordements, vannes, reconstruction de regards, etc.,
- la remise en état des lieux en fin de chantier,
- la remise des documents après travaux (plans, notes de calculs, notices explicatives, rapports d'inspection, etc.).

4. **Les exigences en matière de qualifications sont:**

— Critères de provenance

a) Pas de conflit d'intérêts.

b) Ne pas avoir été exclu par l'Agence Française de Développement et la Banque Européenne d'Investissement.

c) Les entreprises publiques ne peuvent participer que si elles sont juridiquement et financièrement autonomes, et si elles sont administrées selon les règles du droit commercial.

d) Le candidat ne doit pas avoir fait l'objet de sanctions par la France, l'UE ou les Nations-Unies dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

— Antécédents de non-exécution de marché.

a) Pas de non-exécution d'un marché au cours des trois (3) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de la candidature, confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés.

Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du candidat ont été épuisés.

— Tous les litiges en instance ne doivent pas représenter un total de plus de vingt pour cent (20 %) de la valeur nette du patrimoine du candidat; ils seront considérés comme tranchés à l'encontre du candidat.

— Situation financière

a) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître d'Ouvrage pour les cinq (5) dernières années démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme.

b) Capacité de financement:

Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de: 2 millions d'euros:

(i) besoins en financement du marché 0,5 millions d'euros;

et

(ii) besoins en financement pour ce marché et les autres engagements en cours de Soumissionnaire 1,5 millions d'euros.

— Expérience générale de construction

Expérience de marchés de construction à titre d'entrepreneur, de sous-traitant ou d'ensablant au cours des cinq (5) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des candidatures.

— Expérience spécifique de construction

a) Participation à titre d'entrepreneur, d'ensablant ou de sous-traitant dans au moins deux (2) marchés au cours des sept (7) dernières années avec une valeur minimum de 4 millions d'euros qui ont été exécutés de

manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V – Spécification Techniques et Plans.

b) Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée ci-dessus, une expérience minimale de construction dans les principales activités suivantes, au cours des sept (7) dernières années:

(i) au moins deux (2) marchés de réhabilitation de conduite d'eau potable de diamètre 400 à 800 mm et d'une longueur minimale de 3 000 ml, dont au moins un (1) sans tranchée;

(ii) au moins un (1) marché de construction d'adduction d'eau potable de diamètre 400 à 600 mm et de longueur minimale de 3 000 ml.

— Personnel

Le Soumissionnaire doit établir qu'il dispose du personnel adéquat pour les positions-clés suivantes:

N°; Position; Expérience globale en travaux (années); Expérience dans des travaux similaires (années)

1; Directeur de chantier – résident; 15 ans; 10 ans

2; Ingénieur / Technicien spécialiste de la réhabilitation de conduite - résident; 10 ans; 5 ans

3; Conducteur de travaux – Conduite; 15 ans; 10 ans

4; 2 chefs de chantier: réhabilitation – pose conduite; 5 – 15 ans; 5 ans

5; 2 chefs d'atelier (coffrage, ferrailage, mécanique, etc.); 5 – 20 ans; 5 ans

6; Personnel de support (niveau ingénieur ou technicien supérieur, 5 CVs maximum, compétences laissées à l'appréciation du Soumissionnaire); 10 ans; 5 ans

Le Soumissionnaire doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant les formulaires PER 1 et PER 2 de la Section IV - Formulaires de soumission.

— Matériel de chantier

Le Soumissionnaire doit établir qu'il a les matériels suivants pour l'exécution du chantier:

N°; Type et caractéristiques du matériel; Nombre minimum requis

1; Combiné d'hydrocurage de 9 m³ minimum; 1

2; Dispositif de pompage de puissance de 1000 kW; 1

3; Matériel d'inspection de conduite: caméra et enregistreur de position; 1

4; Matériel de curage lourd, fraiseuses...; 1

5; Bétonnière de 0,5 à 1,5 m³; 2

6; Atelier ferrailage; 1

7; Atelier coffrage; 1

8; Groupes électrogènes de 150 KVA à 300 KVA; 4

9; Camions grues de 15 Tonnes; 2

10; Compresseurs de 10 000 l/min; 3

11; Chargeur de 240 CV; 1

12; Pelle mécanique de 150 CV; 2

13; Camions bennes de 25 Tonnes; 2

14; Camions citernes de 10 000 à 25 000 l; 3

Le Soumissionnaire doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la Section IV - Formulaires de soumission.

— Equipement en fourniture/pose et réhabilitation

Le Soumissionnaire doit fournir; dans l'ordre spécifié ci-dessous, les spécifications détaillées des principaux équipements hydrauliques, électromécaniques et électroniques suivants prévus au projet:

N°; Type et caractéristiques du matériel; Référence au BPU

- 1; Conduites fonte tous diamètres; 204
 - 2; Conduites fonte verrouillée DN 400 et DN 500; 205
 - 3; Vannes papillon tous diamètres; 229
 - 4; Ventouses triple fonction tous diamètres; 231
 - 5; Clapets de vidange; 219 et 220
 - 6; Racleur de nettoyage; 512
 - 7; Matériel robot multifonction pour découpe d'obstacles pénétrants; 510 et 511
 - 8; Matériel réhabilitation sans tranchée continue; 514 et 515
- NB: Joindre la preuve de possession ou d'acquisition du matériel (en propriété, en bail ou en location)
Une "marge de préférence" ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse numéro 9 mentionné ci-dessous contre un paiement non remboursable de FCFA 200 000 (Deux Cent Mille Francs CFA) au compte Spécial CAS - ARMP N° 335988 ouvert à cet effet par l'ARMP, dans les Agences BICEC au Cameroun. Le dossier d'Appel d'Offres sera transmis par courrier express (pour les étrangers, moyennant le paiement des frais d'envoi de cinquante mille (50 000) Francs CEA, soit 75 Euros) ou retiré à l'adresse Numéro 9 ci-dessous.
Une réunion préparatoire à la soumission des offres à laquelle pourront assister les soumissionnaires intéressés aura lieu le 12 août 2011 à 10 heures, heure locale dans les locaux de l'Agence Régionale Centre-Sud-Est de la CAMWATER à Yaoundé, sis au quartier BASTOS.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse numéro 9 ci-dessous au plus tard le 30 septembre 2011 à 13 heures, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, à l'adresse numéro 9 mentionné ci-dessous le 30 septembre 2011 à 13 heures 30 minutes, heure locale.
8. Les offres doivent comprendre une Garantie de soumission d'un montant de Trente Millions de F CFA (30.000.000 F CFA) et resteront valables pendant une durée de cent quatre vingt (180) jours.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Dr. Basile ATANGANA KOUNA
Directeur Général CAMWATER
SIEGE SOCIAL DE LA CAMWATER A DOUALA; Tel. +237 33429684 / Fax: +237 33437270 Email: moshe cm@yahoo.fr (BAYIHA II Moise, Conseiller Technique N° 1) et ngonpafelix@ymail.com (NGONPA Félix, Directeur Technique) et mba henwo@yahoo.com (MBA Henry Woregwe, Chef de Division de Suivi des Consultations et des Marchés).